

Signature d'un accord de partenariat entre Aix-Marseille Université et le Département des Bouches-du-Rhône

Mercredi 27 juin à 14h30

Aix-Marseille Université - Salle du conseil – Jardin du Pharo- 58 Bd
Charles Livon – 13007 Marseille

AMU et le Département des Bouches-du-Rhône s'engagent à participer mutuellement au développement, à l'attractivité et au rayonnement du territoire par la consolidation d'actions dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, à favoriser l'accès aux formations de l'enseignement supérieur et aux carrières scientifiques, notamment auprès des collégiens, et à soutenir l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des étudiants.

Aix-Marseille Université est un atout de premier plan pour l'attractivité et la compétitivité du département des Bouches-du-Rhône. A travers ces différents engagements, la volonté du département est de développer des compétences et des innovations qui structureront l'avenir économique du territoire, renforceront son attractivité et créeront les emplois dont ses habitants ont besoin. Les deux institutions souhaitent harmoniser leurs moyens d'intervention afin d'optimiser l'impact de leurs actions. Elles visent à mettre en commun les données disponibles visant à éclairer leurs choix stratégiques ainsi que les opportunités de développement afin, notamment, de préparer les futurs contrats de plan Etat-Région (CPER), d'accompagner la révolution numérique et d'encourager l'innovation.

Cette convention-cadre s'articule autour de 5 objectifs prioritaires :

- Diffuser la culture et les connaissances scientifiques dans le but de susciter l'engagement des jeunes, en particulier des collégiens, dans les carrières scientifiques;
- Poursuivre et amplifier le développement des pôles de recherche dont l'excellence est un facteur clé pour le rayonnement, l'attractivité et le développement du territoire;
- Renforcer l'offre et la qualité des formations supérieures afin de favoriser l'accès du plus grand nombre aux qualifications les plus élevées;
- Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et développer leur esprit d'entreprise;
- Mobiliser l'expertise d'AMU au service des politiques publiques du Département concernant notamment, collèges, handicap, insertion, culture, sport...

En présence d'Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université et de Martine Vassal, président du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

CONTACTS PRESSE :

Direction de la communication d'Aix-Marseille Université

Delphine Bucquet – Directrice de la communication

delphine.bucquet@univ-amu.fr

04 91 39 65 66 – 06 12 74 62 32

twitter.com/univamu - www.univ-amu.fr

Département des Bouches-du-Rhône

Service presse

04 13 31 15 28

Service-presse@departement13.fr